



Question orale de M. COOLS : Kermesse de Saint-Job.

M. Cools rappelle que deux fois par an, au plus grand plaisir des petits et des grands, la place de Saint-Job accueille une kermesse.

La première a lieu traditionnellement au mois de mai. Dans un premier temps, les forains ont été informés par un courrier de la commune mi-avril de cette année, donc très tardivement, de la suppression de la kermesse, qui était donc programmée un peu plus d'un mois plus tard, et ce en raison des travaux au pont Carsoel.

Dans un second temps, une solution a pu être trouvée avec quelques changements pour que la kermesse ait lieu, et M. Cools s'en réjouit.

Le Collège pourrait-il expliquer cette séquence des événements ? Pourquoi cette concertation n'a-t-elle pas eu lieu plus tôt ?

Comment la kermesse se déroulera ? Y aura-t-il des changements par rapport au passé quant à la localisation de la kermesse ?

Lorsque M. Cools a consulté le site internet de la commune voici quelques jours, la kermesse renseignée était toujours celle de 2024.

Mme la Première Echevine répond que le site de la commune a été mis à jour le 13 mai. La kermesse démarre le vendredi 23 mai.

Chaque année, aux mois de mai et septembre, la kermesse s'installe sur la place de Saint-Job, ce qui entraîne un déplacement du marché du lundi qui a lieu sur ce site. En raison de l'installation de ce marché, la circulation est normalement fermée devant les commerces. Or, la fermeture du pont Carsoel, qui s'est ajoutée par surcroît, a rendu la situation plus compliquée quant à l'accessibilité du quartier. Le Collège a donc informé directement les forains que la kermesse ne pouvait pas être organisée dans un tel contexte.

Mais comme la politique requiert d'être à l'écoute des réalités du terrain, un contact a pu être établi rapidement avec les forains, les commerçants et les marchands afin de déterminer dans quelle mesure, moyennant des concessions mutuelles de la part de chaque partie, il était possible d'assurer une organisation simultanée de ces différents événements sans impacter trop fortement la circulation.

Une solution a pu être dégagée après plusieurs réunions avec les intéressés : les forains installés sur une zone correspondant à un tiers de la place de Saint-Job déménagent leur dispositif le dimanche soir, de manière à permettre l'installation du marché du lundi.

Les forains fournissent donc un effort qui exige beaucoup de travail de leur part, le marché peut se tenir sur la place quoique les marchands y soient un peu moins nombreux et les titulaires des commerces alentour sont heureux d'accueillir la kermesse en dépit de son impact sur le stationnement. Le Collège a dès lors décidé de prolonger les deux heures de gratuité du stationnement jusqu'à la reprise de la circulation automobile sur le pont Carsoel le 19 juillet prochain.

Mme la Première Echevine insiste sur le caractère tout à fait exceptionnel des circonstances de cette année-ci, et ce d'autant plus que le container de la pharmacie installé durant les travaux prenait la place de deux métiers de forains et de deux marchands. Ceci explique la succession chronologique des décisions et des solutions qui ont pu être trouvées.

M. Cools remercie Mme la Première Echevine pour les précisions fournies.

Il regrette seulement que la solution permettant de concilier les intérêts des marchands du lundi et des forains n'ait pu être trouvée plus tôt.